



Relevé de décisions - Réunion du groupe-pays Tunisie

Mardi 1^{er} mars 2011

10h00 – 12h30

Cités Unies France – 9 rue Christiani – 75018 Paris

Métro Barbès-Rochechouart

Liste des participants

Présents :

M. Alain Agussol, Chargé de mission, Marseille
M. Farid Aouaichia, Chef de projet, Communauté urbaine de Dunkerque
M. Henri Bertholet, Maire, Romans sur Isère
Mme Corinne Bissardon, Chargée de mission Bassin méditerranéen, Conseil régional Rhône-Alpes
Mme Latifa Chay, Adjointe aux relations internationales, Romans sur Isère
Melle Sarah Cruse, Stagiaire, Cités Unies France
M. Pierre Daniel, Chargé de mission, France Volontaires
M. Frédéric Deshayes, Responsable des relations internationales, Romans sur Isère
Mme Céline Ducroux, Service des relations internationales, ville de Vienne
Mme Patricia Duprecormerais, Conseillère municipale, Saint Nazaire
M. Jean-Luc Fabre, Chargé de mission, Conseil Général de l'Hérault
M. Laurent Fiat, Chargé de mission, Ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche
M. Bertrand Gallet, Directeur général, Cités Unies France
M. Bertrand Herzog, Chargé de mission, Conseil général de la Loire atlantique
M. Bruno Joncour, Maire, Saint Brieuc
M. Charles Josselin, Président, Cités Unies France
Mme Anne-Marie Mevel Reingold, Délégation à l'action extérieure des collectivités locales, MAEE
Mme Véronique Moreira, Vice-Présidente déléguée à la Solidarité, Conseil régional Rhône-Alpes
M. Georges Morin, Délégué à la coopération, Gières
M. Monique Muth, chef de projet, Grenoble
Mme Linda Naïli, Chargée de mission, Cités Unies France
Mme Michèle Pasteur, Conseil général des Côtes d'Armor
Mme Raquel Picon-Moine, Conseillère municipale, Valence
Mme Virginie Rouquette, Chargée de mission, Cités Unies France
M. Pierre Schapira, Adjoint au maire, Paris
Mme Hajer Skah
M. Pierre-Yves Sonalet, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France en Tunisie
M. Tilliette de la direction Afrique du Nord Moyen-Orient au Ministère des Affaires Etrangères et européennes

Introduction

M. Charles Josselin, Président de Cités Unies France

Le Président de Cités Unies France met l'accent sur l'instabilité politique tunisienne à l'échelle nationale et à l'échelle locale. La coopération décentralisée s'est maintenue malgré de nombreuses difficultés liées à la politique du régime de Ben Ali (les dernières assises franco-tunisiennes se sont tenues à Sousse les 6 et 7 mai 1996). Il insiste sur le caractère incertain de cette période (« celle de toutes les chances et de tous les dangers ») et le rôle essentiel de la coopération décentralisée pour les relations franco-tunisiennes.

M. Josselin fait part aux participants d'un courrier de M. l'Ambassadeur de France en Tunisie dans lequel M. Boillon propose l'organisation, en mai prochain, à l'initiative de l'ambassade, d'une rencontre sur le thème de la coopération décentralisée.

M. Josselin donne une réponse de réserve dans la mesure où l'opportunité de cette rencontre nécessite une analyse préalable approfondie. Par ailleurs, sur la forme, il rappelle que l'initiative d'une telle rencontre doit rester aux collectivités et que la date présente – mai 2011 – semble très prématurée.

Enfin, il met en évidence la longue expérience du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Alain Juppé, en terme de coopération décentralisée. La ville de Bordeaux est elle-même engagée dans des actions de coopération.

M. Henri Bertholet, président du groupe-pays Tunisie de Cités Unies France, Maire de Romans sur Isère

M. Bertholet souligne la rapidité de la chute du régime. Il rappelle la surveillance et la méfiance auxquels les partenaires tunisiens étaient soumis sous le régime de M. Ben Ali et les difficultés rencontrées par les collectivités territoriales françaises pour poursuivre leur coopération décentralisée dans ces conditions. Cités Unies France s'était rendue en Tunisie en juin 2009 pour évoquer ces difficultés avec les autorités tunisiennes et pour réactiver cette coopération à travers notamment l'organisation, non pas d'Assises (ce qui paraissait hors de portée du fait de l'attitude des autorités tunisiennes), mais d'un séminaire d'échanges entre collectivités tunisiennes et françaises en Tunisie. Les autorités tunisiennes s'étaient montrées plutôt favorable mais souhaitaient une rencontre plus restreinte entre élus français et tunisiens et sans la présence de la société civile. De retour de mission, Cités Unies France a souhaité reprendre attache avec les interlocuteurs tunisiens mais ces derniers n'ont pas donné suite.

Le contexte actuel demande d'agir avec prudence mais avec détermination. Il s'interroge sur la légitimité et l'identification de partenaires et la façon dont les collectivités françaises doivent se positionner dans ce nouveau contexte. Mais aussi sur la stratégie à adopter et à proposer aux interlocuteurs tunisiens.

M. Bertholet précise que les élections municipales ne devraient vraisemblablement pas se tenir avant la fin de l'année.

Cités Unies France envisage l'organisation d'une mission politique composée d'élus français qui pourrait se rendre en Tunisie fin mai-début juin.

Et au préalable, une mission technique se rendra à Tunis au mois d'avril pour prendre les contacts et préparer la mission politique.

Regards croisés sur la Tunisie

M. Tilliette de la direction Afrique du Nord Moyen-Orient au Ministère des Affaires Etrangères et européennes

De nouvelles incertitudes sont apparues ces jours-ci (manifestations de très grande ampleur, vague de démissions au sein du gouvernement...). Le gouvernement ne compte à ce jour, plus aucun membre du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD). Des avancées concernant notamment les droits de l'Homme, la liberté de la presse, la libération de prisonniers

politiques ont déjà vu le jour. La contestation s'est cristallisée autour de la revendication de la mise en place d'une assemblée constituante ; cette idée semble progresser au sein du gouvernement. Trois commissions gouvernementales sur l'avenir de la Tunisie ont été constituées.

Le ministère des affaires étrangères se veut optimiste, même si la situation est lourde de défis et d'inquiétudes. Difficultés économiques (pertes estimées à plus de 2 milliards d'euros, baisse de l'activité touristique, mauvaises récoltes, risque de récession...) et instabilité politique (renversements des gouverneurs...) touchent le pays. S'ajoute à ces enjeux la question délicate de l'accueil des réfugiés libyens. La Tunisie constitue aujourd'hui un laboratoire démocratique pour la région : ce printemps tunisien peut s'exporter dans la sous région jusque dans les pays du Golfe..

M. Tilliette présente le « **plan d'action d'aide à la Tunisie** », piloté par le Ministère des affaires étrangères, qui est en cours d'élaboration et interministériel. Il a pour objectif d'accompagner la transition vers la démocratie et de re-dynamiser la coopération bilatérale (actuellement très orientée vers l'éducation et la formation). Ce plan d'action, déjà présenté lors de la visite de Mme Lagarde et M. Wauquiez le 22 février dernier, doit être élaboré en concertation avec les tunisiens.

Il est à l'heure actuelle construit selon trois axes directeurs :

- accompagner la mise en place de la démocratie et de l'Etat de droit et lutter contre la corruption (axe de coopération en collaboration avec l'Union européenne)
- contribuer à la modernisation économique et au développement de l'emploi ; travailler sur la formation professionnelle ; en lien avec l'Agence Française de Développement.
- le renforcement de capacités de la société civile tunisienne, à travers notamment la mise en place d'un FSD (Fond Social de Développement).

La thématique de la francophonie reste fondamentale dans la relation avec la Tunisie. Il a cependant été décidé de ne pas la mettre en avant, comme cela avait été d'abord prévu, dans le cadre du forum pour l'emploi qui se tiendra en Tunisie en 2011. Des éléments très pratiques (aide à la rédaction de CV, préparation aux entretiens d'embauche...) seront valorisés. Les discussions à Bruxelles se multiplient. La France milite pour accorder le statut avancé de la Tunisie (dont les négociations étaient préalablement rendues difficiles du fait de la question des droits de l'homme).

M. Tilliette informe qu'une Conférence Internationale, organisée à l'initiative du gouvernement Tunisien, est prévue à Carthage fin mars début avril. Elle a pour objectif de programmer, avec les puissances et organisations internationales, l'accompagnement et les aides nécessaires à la transition démocratique du pays.

La France s'implique par ailleurs pour la redynamisation de l'activité touristique (campagne auprès des tour-opérateurs, déplacement de M. Lefèbre, secrétaire d'Etat au tourisme).

Le débat

M. Pierre Schapira, adjoint au maire de Paris pose la question du nouveau rôle de la France vis à vis des pays arabes. Il insiste sur le fait que ces événements annoncent la fin de la période post-coloniale et s'interroge sur la réaction des nouveaux gouvernements à l'égard de la France en général et des élus locaux français en particulier.

Il rappelle la nécessité de travailler avec le nouvel ambassadeur de Tunisie en France.

M. Bertrand Gallet, Directeur général, Cités Unies France

Des assises franco-arabes sont prévues pour septembre 2011. Le forum organisé par Cités Unies France qui se tiendra au palais des congrès les 7 et 8 juillet accordera une importance toute particulière à la situation politique des pays du sud de la méditerranée.

Il insiste sur l'importance du rôle que les collectivités territoriales françaises peuvent avoir dans le cadre des relations franco-tunisiennes. L'image de l'Etat français ainsi que des entreprises françaises s'est en effet fortement détériorée ces derniers mois en Tunisie.

M. Linda Naili (Cités Unies France) fait remarquer que l'axe du plan d'action concernant le renforcement de la société civile mériterait d'être approfondi et le rôle des collectivités territoriales françaises renforcé dans le cadre de ce plan d'action.

M. Pierre-Yves Sonalet, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France en Tunisie

M. Sonalet souligne l'inadéquation entre formation et emploi en Tunisie : de nombreux tunisiens sont hautement qualifiés mais le marché du travail tunisien n'est pas en capacité de les embaucher.

Il présente l'existence d'un accord sur l'immigration permettant à 9 000 tunisiens de venir travailler en France. Ce dispositif constitue pour lui, une opportunité à exploiter pour les collectivités françaises. Il mentionne également l'existence de bourses pour des doctorats pour favoriser les échanges universitaires.

M. Charles Josselin insiste sur la nécessité de prendre contact en amont avec les collectivités concernées par ces dispositifs. Les régions françaises, via l'ARF, qui disposent de la compétence sur l'enseignement supérieur doivent être consultées sur ces dispositifs qui les concernent directement.

Mme Michèle Pasteur (conseil général des Côtes d'Armor) fait remarquer que la France n'est pas actuellement en demande de main d'œuvre sur des travaux saisonniers et que l'employabilité saisonnière va plutôt, en raison de la faible activité économique, à une main d'œuvre locale.

M. Farid Aouaichia (communauté urbaine de Dunkerque) présente les difficultés liées à la finalisation avant juin, du programme européen de coopération trilatérale qu'entretient la communauté urbaine de Dunkerque avec Bizerte (Tunisie) et Annaba (Algérie) dans le domaine du développement urbain. Il ajoute que le programme a pu réellement se concrétiser à Bizerte, après les élections locales de 2009.

M. Jean-Luc Fabre (conseil général de l'Hérault) explique les difficultés du département à agir en raison des changements répétés de gouverneurs. A ceci s'ajoute la nécessité de finaliser le programme avant fin 2012. Il insiste sur la difficulté pour les tunisiens d'obtenir des visas, y compris dans le cadre d'actions de coopération.

Mme Hajer Skah

Les changements de gouverneur constituent déjà des avancées importantes (ce sont eux les décideurs). Leur mission est de refonder les municipalités. La Tunisie demeure un système déconcentré et non décentralisé.

Mme Latifa Chay, adjointe au Maire, Romans sur Isère, souligne également la question de la légitimité des interlocuteurs dans les collectivités partenaires. Souvent, des collectifs d'habitants se créent et se présentent comme interlocuteurs plus légitimes que les pouvoirs locaux en place. Quelle place accorder à ces collectifs ?

Mme Véronique Moreira, vice-présidente de la région Rhône Alpes s'interroge sur les suites à donner au partenariat noué avec la ville de Monastir, dans ce contexte de bouleversement

politique.

M. Bruno Joncour, Maire de Saint Brienc

La coopération décentralisée avec la Tunisie est entrée, depuis la chute du régime, dans une ère nouvelle. Les liens humains entre les populations françaises et tunisiennes sont à valoriser.

Mme Monique Muth (Grenoble)

La ville n'a jamais été autant sollicitée par des associations de Sfax et ce, dans des domaines très divers. Elle précise que le soutien de Grenoble a été très apprécié par son partenaire et demeure optimiste pour l'avenir.

M. Alain Agussol (ville de Marseille) relate le même problème de légitimité des interlocuteurs dans le cadre du partenariat entre la ville de Marseille et celle de Tunis.

Mme Michèle Pasteur (Conseil général des Côtes d'Armor) précise qu'il existe « une chasse aux sorcières » dans l'administration tunisienne et non pas seulement auprès des élus. Elle note l'attitude très contestataire de certains tunisiens envers les actions menées dans le cadre de la coopération.

Elle pose la question de l'attitude à adopter par les collectivités. Etre patient ou réaffirmer sa collaboration ? Quelle légitimité pour une collectivité française impliquée dans un partenariat depuis de nombreuses années ?

Elle s'interroge sur une précipitation dans l'organisation de missions en Tunisie alors que les interlocuteurs ne sont pas identifiés.

M. Pierre-Yves Sonalet (ambassade de France à Tunis) informe qu'un partenariat entre le département de la Haute-Saône et Sidibouzid se dessine.

L'ambassade ne dispose pas de budget particulier alloué à la coopération décentralisée. Le montant du fonds social de développement pourrait d'élever à trois milliards d'euros pour tout le pays. Depuis deux mois, les impôts locaux ne sont plus versés en Tunisie, les fonctionnaires ne sont pas payés.

⇒ **L'absence d'interlocuteur légitime, les difficultés d'échanges et la nécessité de poursuivre, voire d'achever des projets ou programmes en cours, sont des problématiques récurrentes rencontrées actuellement par les collectivités françaises.**

Mme Anne-Marie Mevel Reingold de la délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (ministère des affaires étrangères) préconise des prises de positions individuelles pour chacune des collectivités en fonction des contextes locaux et des besoins des partenaires.

Concernant les co-financements du MAEE en cours, elle rassure les participants : des solutions devraient être trouvées et les dossiers traités au cas par cas selon les situations.

Conclusions et relevé de décisions

M. Josselin (président de Cités Unies France) et Henri Bertholet (président du groupe-pays Tunisie)

Il est à la fois trop tôt et difficile de ne rien faire. Ils considèrent que pour mettre en place une mission politique, **une mission technique préparatoire est indispensable.**

La **mission technique** pourrait être organisée **fin mars début avril.**

Une **mission politique** s'ensuivra au cours des mois de mai ou juin si les conclusions de la mission technique confirment la nécessité et la faisabilité de cette mission. Il faut garder à l'esprit que la réalité va encore évoluer.

En ce qui concerne la réponse à l'invitation de M. Boillon, ambassadeur de France, il est proposé de prendre acte de la démarche tout en rappelant que cette initiative (organisation d'une rencontre sur le thème de la coopération décentralisée), doit émaner des collectivités. Cités Unies France doit être co-organisateur d'un tel événement.

Enfin, l'importance de la question des visas dont l'obtention doit absolument être facilitée dans le cadre d'accords de coopération décentralisée est réaffirmée, l'échange d'informations est encouragé.